



FICHE PROGRAMME

Formation préparatoire en arts acrobatiques urbains menant à la certification Concevoir et animer un projet artistique à vocation sociale en utilisant le cirque

Le Plus Petit Cirque du Monde, Bagneux (92)

Pré-requis

- Être titulaire d'un titre ou d'un brevet d'animation en arts du cirque (BIAC, TIAC, BISAC, BAFA option cirque, BPJEPS activités du cirque) ou d'un diplôme d'enseignement des Arts du Cirque ou de la Danse (DE Professeur Arts du Cirque ou DE Professeur de Danse), ou d'un diplôme artistique (DNSP Arts du Cirque ou Danse)

Ou

- Être titulaire d'un Baccalauréat option cirque et avoir une expérience dans l'animation en arts du cirque
- Être en mesure de justifier d'une pratique avérée des arts du cirque ou de la danse de minimum 3 ans, ainsi que d'une expérience dans l'animation en arts du cirque

Pour tous :

- Avoir une pratique acrobatique et/ou une pratique dansée confirmée, ainsi qu'une spécialisation en arts du cirque ou en arts urbains
- Avoir une expérience dans l'animation en arts du cirque
- Être détenteur d'une habilitation PSC1 valide de moins de 3 ans à l'entrée en formation
- disposer d'un numéro de sécurité sociale français

Objectifs pédagogiques

- Analyser les besoins et définir le périmètre de son intervention
- Concevoir des activités artistiques pertinentes au regard du public visé et du projet social de la structure
- Animer les interventions de manière ludique et dans le respect des règles et contraintes du projet
- Adapter les interventions en fonction des capacités ou possibilités physiques, psychologiques et cognitives des participants
- Utiliser une démarche inclusive développant les valeurs sociales et respectant la progression de chacun

Méthodes pédagogiques mobilisées

La formation fait appel à une pédagogie active, plaçant les participant.e.s au centre de l'apprentissage. Un lien constant est fait entre la théorie et la pratique avec une alternance d'apports théoriques, de temps d'observation et de mise en situation. Des projets de cirque social en France et en Europe sont présentés.

Principales méthodes utilisées

- Apports théoriques et ateliers de pratique
- Jeux et mises en situations pédagogiques



- Débats / Présentations
- Etudes de cas
- Visionnage de supports audiovisuels et analyse critique
- Ateliers de recherche et de création
- Observation et animation d'un public réel

Appréciation des résultats / Modalités d'évaluation

Bilans intermédiaires à l'oral et à l'écrit

À la fin de la formation : Evaluation par un questionnaire d'évaluation de fin de session de formation (écrit individuel) et à l'oral (évaluation collective)

Durée

Session 2025 - 2026 : du 6 octobre 2025 au 26 juin 2026

920 heures réparties sur 30 semaines comprenant une pratique quotidienne des arts du cirque

La formation comprend aussi:

20 heures d'observation et analyse de projets utilisant le cirque social

10 heures de travail personnel tutoré (carnets de bord, analyse de pratique)

Dates prévisionnelles des épreuves de certification : 22 et 23 juin 2026

Les stagiaires bénéficient a minima d'une semaine de congés à chaque période de vacances scolaires de la zone C

Modalités d'inscription et candidature à la formation

Les candidats doivent compléter un dossier de candidature avec des grilles d'évaluation sur la pratique des arts du cirque et un descriptif détaillé de leur expérience dans le domaine de l'animation.

Ils doivent également fournir un CV détaillé, une lettre de motivation, et une vidéo de leur spécialisation.

Les candidats acceptés sur dossier devront aussi passer un entretien individuel et fournir des preuves supplémentaires si nécessaire.

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Un référent handicap est consultable par les candidat.e.s afin d'adapter les épreuves d'évaluation. Chaque candidat.e doit se faire connaître auprès du référent handicap au moment de son inscription à la formation. Les modalités seront présentées lors de la convocation des candidat.e. L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires pour permettre aux candidats en situation de handicap d'accéder à la formation, en garantissant, notamment, la prise en compte des situations spécifiques pouvant mener à l'aménagement des épreuves d'évaluation. Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter : katerina@ppcm.fr

Locaux du PPCM et matériel mis à disposition

Les séances ont lieu en Guadeloupe, aux Abymes (modules 1,2,3) et dans les locaux du PPCM, Impasse de la Renardière 92220 à Bagneux (module 4).

→ dans la salle de 30m2 de formation pour les contenus théoriques, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur, des enceintes, d'un paper-board, des tables et des chaises, et tout le matériel nécessaire au travail théorique



→ dans la salle de danse de 180m², équipée d'un parquet de danse, d'un miroir tout le long du mur pour la pratique de la danse, de tapis de réception de toute taille (10cm, 20cm, 50cm...) des modules de pratique pour les éducatifs en acrobatie, du petit matériel pour les cours d'équilibre et d'afcmd (sangles élastiques, briques, poids, balles pour la proprioception...)

→ dans la salle de résidence, de 330 m², équipée d'une multitude d'agres aériens en différentes hauteurs (trapèzes simples, doubles, tissus, cordes lisses, cerceaux aériens, mât chinois...), grands trampolines, une piste acrobatique dynamique, plus de 50 tapis de réception, de taille et d'épaisseur différents (10cm rectangulaires, 20 cm avec poignées...etc) des mini-trampolines et tremplins

Matériel mis à disposition: pistes d'acrobatie, divers tapis de réception, piste fast track, trampoline, modules de parkour, cannes d'équilibres, différents agrès pour les spécialisations (fil de fer, mât chinois, trapèzes, corde lisse, tissus, sangles, cerceaux aériens) matériel de jonglage et matériel divers pour les éducatifs et de la préparation physique.

Il est possible de déjeuner dans l'espace foyer du PPCM : tables et micro-ondes à disposition

Le dojo : Salle de 40m² de formation pour les contenus théoriques, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paperboard et tout le matériel nécessaire au travail théorique

Le PPCM dispose aussi d'un vaste parvis et d'un jardin privatif.

Intervenants de la formation

L'équipe de formateurs est composée d'artistes et enseignants qualifiés et des intervenants extérieurs.

Principaux formateurs

- Katérina Flora à la conception, responsable et formatrice principale
- Gaëtan Lévêque, conseiller en acrobatie et techniques de cirque
- Eleférios Kechagioglou et Rozenn Yuki Carriou pour le financement
- Mia Scanzi puis dès octobre 2024 Lucille Louvencourt à la coordination administrative et financière
- Julien Mauclert : enseignant référent en acrobatie et spécialisations arts du cirque
- Thomas Perrier : membre du jury et enseignant en spécialisations arts du cirque

Toute une équipe administrative et technique du PPCM participe au bon déroulement de la formation et notamment Hugo Durand-Fleurance et Vincent Routier pour la régie et la technique, Thomas Perrier pour les espaces et le matériel, et Théo Duby et Louise Eveno pour la communication.

Artistes et intervenants extérieurs :

- Techniques acrobatiques, enseignement de spécialisations arts du cirque, équilibres, portés, trampoline : Julien Mauclert
- Break : Marvin Kemat
- Freerunning : Ian Castagnette
- Hip-hop : Odile Lacides, en alternance avec Quentin Herouali
- Jeu scénique : Emily Wilson
- Interprétation : Damien Fournier
- Analyse Fonctionnelle du Mouvement Dansé : Katérina Flora
- Espace de création : Katérina Flora et artistes invités
- Danse classique : Hélène Bourrette
- Découverte du secteur : Katérina Flora



Les partenariats avec des acteurs du territoire (associations, écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées, centres sociaux, centres culturels, missions locales, instituts médico-sociaux...) sont l'occasion de rencontrer une multitude de publics et des projets utilisant le cirque social.

Blocs de compétences

Bloc de compétences 1

Arts du cirque et freerunning : Travail des techniques acrobatiques, de spécialisation de cirque et de freerunning (12h à 15h / semaine)

Objectifs : Acquérir les pré-requis de technique dans les arts acrobatiques de cirque (acrobatie au sol, équilibre, trampoline, freerunning et spécialisations) pour intégrer les écoles préparatoires et supérieures d'enseignement artistique

Bloc de compétences 2

Danse et théâtre : Découverte de différentes spécialisations de danse (classique, hip-hop, break, contemporaine) et de théâtre physique (6h à 12h / semaine)

Objectif : Développer son langage corporel et sa présence scénique par l'apprentissage des techniques de danse variées et du théâtre physique

Bloc de compétences 3

AFCMD: prévention et connaissance du corps : Pratique et étude du fonctionnement du corps et de ses fonctions (3h / semaine)

Objectifs : Prendre conscience de son corps et acquérir des connaissances anatomiques appliquées au mouvement pour la prévention des blessures et l'efficacité du geste

Bloc de compétences 4

Espace de recherche et de créativité : Jeux, exercices, recherche et créations en intégrant les apprentissages techniques (cirque, danse...) (3h à 15h / semaine)

Objectifs : Développer la recherche et l'expression scénique en utilisant les apprentissages techniques pour un travail d'atelier et de présentation publique

Bloc de compétences 5

Connaissance du secteur d'activité, du contexte social, du public, des partenaires et des règles de sécurité : Rencontres avec des professionnels. Etudes de cas. Préparation et gestion d'un espace sécurisé pour sa pratique (1 à 3h/ semaine)

Objectifs : Connaître le secteur d'activité, le contexte social, les partenaires, les publics, les parcours de formation et de professionnalisation et le matériel adapté pour chaque activité

Bloc de compétences 6

Méthodologies de cirque social: Organisation et planification des actions d'animation. Études de cas et mises en situation pédagogiques. Analyse de sa pratique professionnelle.

(1 à 3h / semaine + semaine de stage)

Objectifs : Construire un projet d'animation en prenant en compte les demandes des partenaires et les besoins du public. Appliquer un code d'éthique professionnel basé sur une pédagogie active et inclusive. Analyser sa pratique.

Contenus

- **Arts du cirque et freerunning : Travail des techniques acrobatiques, de spécialisation de cirque et de freerunning**

Objectif : Acquérir les pré-requis de technique dans les arts acrobatiques de cirque (acrobatie au sol, équilibre, trampoline, freerunning et spécialisations) pour intégrer les écoles préparatoires et supérieures d'enseignement artistique

Compétences du référentiel: C3, C4, C6



- **Danse et théâtre** : Découverte de différentes spécialisations de danse (classique, hip-hop, break, contemporaine) et de théâtre physique

Objectif: Développer son langage corporel et sa présence scénique par l'apprentissage des techniques de danse variées et du théâtre physique

Compétences du référentiel: C3, C7

- **AFCMD: prévention et connaissance du corps** : Pratique et étude du fonctionnement du corps et de ses fonctions

Objectif : Prendre conscience de son corps et acquérir des connaissances anatomiques appliquées au mouvement pour la prévention des blessures et l'efficacité du geste

Compétences du référentiel: C3, C5, C6, C7

- **Espace de recherche et de créativité** : Jeux, exercices, recherche et créations en intégrant les apprentissages techniques (cirque, danse...)

Objectif : Développer la recherche et l'expression scénique en utilisant les apprentissages techniques pour un travail d'atelier et de présentation publique

Compétences du référentiel: C3, C7, C8

- **Connaissance du secteur d'activité, du contexte social, du public, des partenaires et des règles de sécurité** : Rencontres avec des professionnels. Etudes de cas. Préparation et gestion d'un espace sécurisé pour sa pratique

Objectif : Connaître le secteur d'activité, le contexte social, les partenaires, les publics, les parcours de formation et de professionnalisation et le matériel adapté pour chaque activité.

Compétences du référentiel : C1, C2, C4, C5

- **Methodologies de cirque social: Organisation et planification des actions d'animation. Mises en situation pédagogiques. Observation et analyse des séances de cirque social. Analyse de sa pratique professionnelle.**
- **Objectifs** : Construire un projet d'animation en prenant en compte les demandes des partenaires et les besoins du public. Appliquer un code d'éthique professionnel basé sur une pédagogie active et inclusive. Analyser sa pratique professionnelle.

Compétences du référentiel: C3, C6, C8, C9, C10

Modalités d'évaluation

Bilans intermédiaires à l'oral et à l'écrit. À la fin de la formation : Evaluation par un questionnaire d'évaluation de fin de session de formation (écrit individuel) et à l'oral (évaluation collective)

Lieu de formation

Les séances auront lieu dans les locaux du Plus Petit Cirque du Monde, situé 1, impasse de la Renardière 92220 à Bagneux

Tarifs

Participation aux frais : 850 euros

CERTIFICAT EN CIRQUE SOCIAL



La formation donne accès à un Certificat en cirque social.

Pré-requis et conditions d'accès

Pour accéder au certificat : "Concevoir et animer un projet artistique à finalité sociale en utilisant le cirque" , les candidats doivent :

- être inscrits auprès du certificateur afin de pouvoir se présenter aux épreuves
- fournir une pièce d'identité valide
- avoir suivi le parcours de formation théorique et pratique dispensé par le certificateur dans son intégralité, parcours de formation en cohérence avec le référentiel de compétences et d'évaluation élaboré par le certificateur.
- et avoir fait preuve d'assiduité tout au long du parcours de formation (taux de présence au minimum de 80 % du nombre d'heures) - Avoir satisfait aux tests d'évaluation de fin de formation

La liste des candidats est établie par le certificateur.

Dès leur inscription en formation, les candidats sont informés de leur pré-inscription à la certification. Toutefois, leur inscription n'est confirmée qu'à la fin de leur parcours de formation, sous réserve que les prérequis soient validés et vérifiés par le certificateur.

Compétences attestées

- C1. Analyser le contexte social, économique, ainsi que le public visé par le projet de cirque social
- C2. Réaliser seul ou avec les coordinateurs du projet, une estimation des moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre du projet
- C3. Concevoir et formaliser les activités pédagogiques (acrobatie, aériens, jonglerie, équilibre sur objet, clown, danse...) associant expression artistique et intervention sociale en suivant une logique de progression dans les apprentissages
- C4. Préparer l'aménagement d'un espace pédagogique adapté aux activités proposées et garantissant la sécurité physique des participants tout au long des séances de cirque social
- C5. Établir et maintenir un cadre d'intervention clair et respectueux des participants tout au long des séances
- C6. Animer seul ou en équipe des activités de cirque, de danse ou d'autres activités corporelles d'expression artistique adaptées au profil physiologique de chacun des participants et respectueuses de leur personne, en les ajustant chaque fois que nécessaire
- C7. Stimuler les processus créatifs et expressifs du groupe au travers des activités proposées dans une démarche inclusive, participative, sans esprit de compétition, en valorisant et en favorisant le travail individuel aussi bien que collectif
- C8. Encourager la progression individuelle de chaque participant, dans sa capacité à se dépasser physiquement et socialement tout au long du cycle d'intervention
- C9. Réaliser le bilan quantitatif et qualitatif des interventions de cirque social après chaque cycle de séances et à la fin du programme dans le cadre d'un échange écrit et/ou oral avec les institutions et/ou structures partenaires
- C10. Analyser sa pratique professionnelle en réinvestissant les résultats de ses réflexions et de ses actions

Épreuves de certification

Les candidats seront évalués à partir de la réalisation d'un dossier professionnel et d'une mise en situation professionnelle (animation d'une séance de cirque social), suivis d'un entretien avec le jury.

- Réalisation d'un dossier professionnel individuel à partir d'un projet de cirque social existant mis en place par la structure employeur du candidat.



- **Mise en situation professionnelle : Animation d'une séquence pédagogique lors d'une séance de cirque social. La mise en situation est réalisée devant un groupe de participants réels (ou fictifs le cas échéant).**

Les deux épreuves sont suivies d'un **entretien individuel** avec le candidat afin que ce dernier puisse justifier des choix opérés et des actions mises en place durant la mise en situation. Le jury pose également des questions complémentaires sur les connaissances en anatomie fonctionnelle.

Un référent handicap est consultable par les candidat.e.s afin d'adapter les épreuves d'évaluation.

Chaque candidat.e doit se faire connaître auprès du référent handicap au moment de son inscription à la formation. Les modalités seront présentées lors de la convocation des candidat.e.s

Lucille Louvencourt: coordinatrice des formations et certifications professionnelles

lucille@ppcm.fr - 01 46 64 64 24 - 06 31 42 07 14

Mise à jour : septembre 2025